

Rentrée stratégique...

Les architectes ont de bonnes raisons d'espérer : leur concours à la mise en œuvre des dispositions figurant dans la loi CAP ont modestement, mais efficacement, abouti à des mesures enfin favorables à l'architecture.

La réunion des architectes, les 6, 7 et 8 octobre 2017 à Biarritz, est l'unique congrès des architectes. Cette manifestation professionnelle se veut innovante, ouverte à tous les architectes et leurs partenaires qui débattront sur le thème : Un architecte, pour qui, pour quoi ?



Avec la promulgation de la loi CAP, la place de l'architecture dans la société est valorisée.

Le seuil d'accès dérogatoire au recours à l'architecte revient à celui de 2012, l'aménagement du territoire est enfin confié à une profession formée et compétente pour réaliser un cadre de vie harmonieux. Les compétences de l'architecte, notamment dans son aptitude à réaliser les demandes d'autorisation sont valorisées.

Toutes ces dispositions ont fait l'objet de consultation et de propositions, souvent conjointes entre l'ordre et notre syndicat.

L'Unisfa n'a cessé d'agir avec et pour les architectes et se félicite de ces progrès, tant dans la loi CAP que dans de nombreux domaines réglementaires.

Nous avons présenté, cet été, au ministère, une proposition pour lutter contre l'usurpation du titre et les signatures de complaisance. Elle est examinée avec intérêt par ses services.

A Biarritz, nous débattons avec les responsables politiques de leur programme de 2017, pour notre cadre de vie.

Emmanuelle Cosse et de très nombreuses personnalités nous font l'honneur d'être présents. Alors que depuis plus de 10 ans, nos ministres de tutelle successifs sont absents de nos congrès, Audrey Azoulay met actuellement tout en œuvre pour se joindre à nous.

Un architecte, pour qui, pour quoi ?

Je suis sûr que vous avez la réponse et que vous souhaitez la partager...

Revenons gagnants, nombreux et unis.

Régis Chaumont,
Président de l'Unisfa